

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3807>

Paris Métropole : l'agora d'élus au service du fait métropolitain

- Actualité -

Chaque mois,
toute l'actualité juridique
des Collectivités Territoriales !



Date de mise en ligne : jeudi 28 février 2013

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

En partenariat avec la Revue Lamy des Collectivités Territoriales, retrouvez l'éditorial de Philippe Laurent qui préside, pour un an, Paris Métropole.

[1]

Depuis mon élection en décembre dernier, à la présidence de Paris Métropole [2] j'ai désormais la vraie chance de contribuer pendant un an à l'émergence d'un nouveau regard sur les élus locaux et leur action, tout comme l'ont fait mes prédécesseurs.

Aucune politique publique, ou presque, n'échappe désormais à la territorialisation. Le territoire est devenu un puissant levier de compréhension, de définition et d'émergence de l'action publique. La métropole est l'un de ces territoires, lui-même agrégat d'autres territoires. Paris Métropole veut donner du sens à cet agrégat.

Rares sont les occasions qui nous sont données de poser librement les mots quant à nos travaux du quotidien ou nos engagements. Certes, les réseaux sociaux, depuis quelques années, le permettent, mais le discours est toujours ciblé. La démarche de Paris Métropole, qui rassemble plus de 200 collectivités locales, est l'une de ces occasions : elle interroge, elle décortique notre présent pour inventer les mots de la métropole de demain, elle invite à travailler ensemble, à égalité et hors des hiérarchies, à l'émergence du fait métropolitain.

Si nous devons écrire un Manifeste bref, à l'exemple de Stéphane Hessel, il inviterait les élus à « Œuvrer ! » à la métropole attractive et solidaire.

Cette idée est peut-être celle qui a le plus sensiblement permis la création de Paris Métropole et la mise en place d'une structure souple qui a pour objectif de faire dialoguer des acteurs de terrain, engagés dans l'action, et voulant lui donner un nouveau sens. Paris Métropole est à ce titre et depuis 2009, le lieu de rassemblement d'élus qui cherchent à « métropoliser » leur action territoriale, structurant une « agora » qui dépasse les contingences politiques traditionnelles. Nous y sommes engagés dans le portage de réflexions métropolitaines pour soulever le débat et dessiner des points de convergences qui peuvent être l'objet d'un dialogue sain avec d'autres, et d'abord l'État.

Ce qui importe, bien plus que notre quotidien, mais se nourrissant de ce quotidien, ce sont les objectifs vers lesquels nous tendons : l'attractivité et la solidarité métropolitaines, la création d'un nouvel espace de vie, d'appartenance et d'épanouissement pour tous. À ce titre, nous apportons un soutien unanime au projet du Grand Paris Express, comme nous prendrons toute notre place dans les débats institutionnels qu'ouvrira le prochain projet de loi de décentralisation.

Le rôle du président à ce titre n'est pas réduit à son seul mandat, il est de bien plus long terme : animateur des débats pour un an, militant de la cause métropolitaine pour toujours. Nous gardons à l'esprit que l'enjeu est plus global que notre organisation interne, c'est quelque chose qui relève d'une conviction commune plus que d'une réalité institutionnelle. Nous mettons en marche des mécanismes nouveaux de réflexion, horizontaux et souples, ce

que les institutions classiques, verticales et rigides, ne permettent pas.

La démarche a d'ailleurs été très bien comprise des Franciliens eux-mêmes. Les 20 débats publics organisés en 2012 ont montré que ce sont bien d'abord nos concitoyens qui donnent sens à nos réflexions, comme par exemple la recherche d'une nouvelle gouvernance dans la métropole en lien avec le projet de loi de décentralisation, l'affirmation de la nécessité absolue du Grand Paris Express et l'analyse de ses conséquences en terme de mobilité et d'aménagement, les modes opératoires de la nécessaire production de logements, la recherche de l'attractivité économique avec le Comité des partenaires, etc., En ce sens, Paris Métropole est le laboratoire d'une nouvelle démocratie territoriale et participative.

[Le sommaire de la Revue Lamy des Collectivités Territoriales du mois de février 2013](#)



[1] Maire de Sceaux, président de Paris Métropole

[2] Afin de favoriser son caractère pluraliste, ses membres sont élus pour un an. Il se compose d'un président élu à la majorité absolue, avec alternance politique à chaque renouvellement, un premier vice-président, 14 vice-présidents, 35 autres membres